



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 28 mars 2011
D -20110138

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 01/03/2011

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 28 mars Deux mil onze, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphane DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG - LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Charles BRON, M. Jean-Charles PALAU, Mme Alexandra SIARRI (présente de 16h55 à 17h30), M. Jean Marc GAUZERE, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, Mme Emmanuelle CUNY, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Sarah BROMBERG, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Didier CAZABONNE, M. Charles CAZENAVE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Wanda LAURENT, Mme Béatrice DESAIGUES,



MAIRIE DE BORDEAUX

***Musée d'Aquitaine. Exposition 'Arts d'Afrique. Voir l'invisible'. Convention de dépôt-vente de l'ouvrage d'Agnès Pataux 'Coeur blanc, ventre blanc, fétiches et féticheurs'.
Signature. Autorisation.***

M. Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

A l'occasion de l'exposition « Arts d'Afrique. Voir l'invisible », que nous avons déjà eu l'occasion de présenter lors d'un précédent conseil municipal, la Société Papier and Co a proposé au musée d'Aquitaine, pendant toute la durée de l'exposition, du 22 mars au 21 août 2011, un dépôt-vente de l'ouvrage d'Agnès Pataux :

- «Cœur Blanc, Ventre Blanc. Fétiches et féticheurs » édité par la Société Papier and Co – 8 rue des Lilas, 93189 Montreuil cedex.

Le prix de vente public est de 34 € TTC et de 32,23 € HT. Le musée d'Aquitaine bénéficiera d'une réduction de 30 % sur le prix de vente HT. Le prix d'achat pour le musée d'Aquitaine sera donc de 23,80 € TTC.

Une convention stipulant les obligations des parties a été établie.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- signer ce document
- adopter ces tarifs

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 mars 2011

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Dominique DUCASSOU
Adjoint au Maire



MAIRIE DE BORDEAUX

CONVENTION DE DEPOT-VENTE

Entre les soussignés :

La Ville de Bordeaux représentée par son Maire, Monsieur Alain Juppé, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal du
reçue en Préfecture de Gironde le
ci-après désignée « musée d'Aquitaine »
d'une part,

Et :

La Société Papier and Co, 8 rue des Lilas – 93189 Montreuil cedex, représentée par Monsieur Alain de Gourcuff
d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : Objet de la convention

Dans le cadre de l'exposition « *Arts d'Afrique. Voir l'invisible* » organisée du 22 mars au 21 août 2011 au musée d'Aquitaine, la Société Papier and Co a proposé pendant la durée de l'exposition un dépôt-vente au musée d'Aquitaine de l'ouvrage :
« Cœur Blanc, Ventre Blanc. Fétiches et féticheurs », d'Agnès Pataux (ISBN 978-2-35340-096-6).

ARTICLE 2 : Obligations de la Société Papier and Co

La Société Papier and Co mettra en dépôt au musée d'Aquitaine :
- 50 exemplaires du livre d'Agnès Pataux et 2 exemplaires gratuits en démonstration (avec possibilité de renouvellement du stock).
Le prix de vente public est de 34 € TTC et de 32,23 € HT. Il sera fait une réduction de 30 % pour le musée sur le prix de vente HT. Le prix d'achat pour le musée d'Aquitaine sera donc de 23,80 € TTC et de 22,56 € HT.

ARTICLE 3 : Obligations du musée d'Aquitaine

Le musée d'Aquitaine accepte le dépôt-vente et fera parvenir à la Société Papier and Co un état des ventes.
Une facture sera alors établie pour le montant déterminé par le musée d'Aquitaine. A la fin de l'exposition un récolement sera effectué par les deux parties et une facture définitive sera alors émise au vu des catalogues restants.

ARTICLE 4 : Durée et modifications de la convention

La présente convention est prévue pour la durée de l'exposition.
Toute modification fera l'objet d'un avenant signé par les deux parties.

ARTICLE 5 : Résiliation de la convention



MAIRIE DE BORDEAUX

La présente convention pourra être résiliée par lettre recommandée avec AR, avec un préavis de quinze jours (15 jours), en cas d'inexécution par l'une ou l'autre des parties de ses obligations.

La Ville de Bordeaux conserve pour sa part la faculté de résilier les présentes pour tout motif d'intérêt général.

ARTICLE 6 : Compétence juridictionnelle

Tous litiges relatifs à l'interprétation ou à l'exécution des présentes seront résolus par voie amiable. En cas de litiges persistants, les présentes seront soumises en tant que de besoin aux juridictions compétentes siégeant à Bordeaux.

ARTICLE 7 : Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile, à savoir :

- Pour la Ville de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, Place Pey-Berland, 33077 Bordeaux cedex
- Pour la Société Papier and Co – 8, rue des Lilas – 93189 Montreuil cedex.

A Bordeaux, le

Pour la Société Papier and Co	Pour la Ville de Bordeaux Le Maire,
Alain de Gourcuff	Alain Juppé